Association Française des Coordonnateurs Hospitaliers
www.afch.fr
Siège Social : 46, rue Roger Salengro – 59490 SOMAIN TEL : 06.75.32.54.85
N° SIRET : 403 216 286 00027 – Code APE : 804C

Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers

30èmes Journées 03, 04 et 05 juin 2026

Déroulé séquence atelier « Bloc opératoire »

Prérequis :
Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus.

Objectif(s) :

- Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi - organes, en respectant la réglementation en vigueur.
- Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de machines à perfusion rénale et assurer le conditionnement des organes.
- Utiliser une plateforme de suivi en temps réel des greffons entre le prélèvement et la greffe
- Mettre en œuvre les recommandations techniques du prélèvement d'organes et de tissus au bloc opératoire.

Compétence(s) :
Connaître les différentes étapes du prélèvement et du conditionnement des organes et des tissus.

Durée :
Séquence atelier de 03h30 :

5 Sous ateliers :

- Conditionnement sur Machine à perfusion rénale (deux types de MAP).
- Conditionnement en froid statique.
- Plateforme de suivi des greffons.
- Préparation du donneur.
- Rôle de l'ICH.

Méthode mobilisée :
Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Présentation du déroulement au bloc opératoire :
 Accueil du patient / les temps opératoires / restitution du corps par les formateurs de l'AFCH.
- Machine à perfuser les reins : présentation de la technique de perfusion et de mise sous machine par les techniciens commerciaux.
- Conditionnement des greffons en froid statique : présentation de la technique et des procédures de conditionnement des greffons par le technicien commercial.
- Utilisation d'une plateforme de suivi en temps réel des greffons : présentation de la plateforme et utilisation pratique.

Association Française des Coordonnateurs Hospitaliers
www.afch.fr
Siège Social : 46, rue Roger Salengro – 59490 SOMAIN TEL : 06.75.32.54.85
N° SIRET : 403 216 286 00027 – Code APE : 804C

Modalités d'évaluation :
Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un premier questionnaire de connaissances est à renseigner (via un lien et QR code) en début de formation.

Un second questionnaire lors de la dernière journée de formation (même modalités que le premier).

Puis à 6 mois un troisième par mail avec évaluation et pertinence des actions mises en place. Chaque atelier est évalué spécifiquement à l'aide de questions de connaissances au regard des objectifs initiaux de formation.

Satisfaction
Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :
Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :
Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.